

NUMERO 09

Du vendredi 27 janvier 2017

Horaires Mairie (02.99.07.72.20) et Agence Postale (02.23.43.26.58)

Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Lundi, mercredi, samedi de 9h00 à 12h00

Cantine (02.99.07.74.47)

Rédaction-Diffusion

Mairie de Gaël

1, rue de la libération

mairie.gael@orange.fr

www.mairie-gael.fr

BIBLIOTHEQUE

Horaires : Mardi : 16h00 - 18h00.

Vendredi : 16h00 - 18h00.

Mercredi : 14h30 - 18h00.

Samedi : 10h00 - 12h30.

Mercredi 1^{er} février :

Atelier « papote, tricote, grignote » à 14h30. Que vous soyez débutant ou confirmé, le but est de partager un moment convivial en toute simplicité. Pas d'inscription préalable.

Vendredi 3 février :

Les bébés lecteurs 0/3 ans à 10h00 animés par Lucie de la Communauté de Communes de St Méen Montauban.

Mercredi 15 février :

14h00 : L'heure du conte 4/8 ans animée par Lucie de la Communauté de Communes de St Méen Montauban.

15h00 : Après-midi jeux de société. De 6 à 99 ans passez un moment de détente autour de différents jeux ! (vous pouvez apporter les vôtres afin de les faire découvrir).

20^{ème} anniversaire de la bibliothèque de GAËL : Concours de nouvelles « Gaël, un village... des artistes »

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous, sans discrimination d'âge, de domicile ou de nationalité. Seuls les membres du Jury ne peuvent y participer. Les auteurs devront envoyer leurs textes au plus tard le 30 mai 2017. Les 10 meilleures nouvelles seront éditées par les Editions Les oiseaux de papier, de Beignon. Et pour ceux que l'écriture ne tente pas... 3 autres concours sont proposés avec pour thème GAËL : Photos - Dessin - Peinture. Les règlements sont disponibles soit à la bibliothèque, soit à la mairie ou bien sur le site internet de la commune.

Samedi 16 décembre : La bibliothèque organise pour la 1^{ère} fois un marché de Noël de 16h00 à 21h00.

Retenez d'ors et déjà cette date. Vous êtes un particulier, un commerçant, un artisan, etc... Vous souhaitez participer à ce marché, contactez Isabelle JUIN en Mairie. Emplacement gratuit.

ANIMATIONS

EPANOUISSEMENT PHYSIQUE : NOUVEAU !

Mercredi 1^{er} février : Cours de méditation de la pleine conscience à la salle Art Floral de 20h00 à 22h00. Apporter : un coussin, une petite couverture, un carnet et une tenue confortable.

Les bienfaits de la méditation : Eprouver plus de bonheur et de satisfaction. Améliorer motivation et énergie. Relâcher votre tension musculaire. Etre plus actif et efficace. Etc...

Adhésion à l'Epanouissement physique obligatoire (15€ à l'année). Renseignements : 06.31.48.62.65.

LES MAINS DE L'ESPOIR

Dimanche 12 février : Après-midi théâtre à la salle polyvalente à 14h30 présentée par la troupe de St Pern. « Drapeau rouge et Tasse de Thé » sous la Houlette d'André Frenoy. La troupe vient bénévolement et la recette sera reversée à Jade de MUEL atteinte de Myasthénie.

Participation : 6.50€/pers.
Gratuit pour les - de 12ans.

ACPG-CATM

Dimanche 12 février : Assemblée générale à 10h30 à la salle des associations.

LE CLUB DE L'AMITIE

Lundi 20 février : Concours de belote à la salle polyvalente.

LES CLASSES 7

Dimanche 16 avril : Banquet des classes 7.

Vente des Cartes : Vivéco, Boulangerie le Fournil de Gaël, Bar O'Morgann. Adulte : 35€ Enfant : 10€

COMMERCES

MICRO-BRASSERIE LA GAELLE

Samedi 18 février : Concert MARK KEEN à 21h00.

MARK KEEN est un auteur/compositeur/interprète exceptionnel, un guitariste hors pair à la voix suave et sensuelle. Malgré ses origines espagnoles et irlandaises imprégnées de tradition musicale, il est au départ fasciné par la poésie et ne vient que tardivement à la musique. Ses influences diverses sont représentées dans le large éventail de styles de ses chansons, du blues traditionnel au folk en passant par le jazz swing et même l'univers psychédélique.

Samedi 25 et dimanche 26 février : Convention vinyles musiques actuelle et électronique.

Samedi soir concert avec 3 DJ. Manifestation ouverte de 10h à minuit le samedi et de 10h à 18h le dimanche.

Trois professionnels du disque vinyle seront présents avec leur stand dans la grande salle de la brasserie.

GARAGE CHEBLI AUTO

Du 14 février au 31 mars : Pour tout remplacement des disques et plaquettes de freins, nous vous offrons les plaquettes. Voir conditions au magasin. Parc d'activité le chêne à Gaël. Tel 09 82 21 73 97

INFORMATIONS COMMUNALES

▶ **Mardi 7 février PLU : Réunion publique.** L'ensemble de la population est invitée à la réunion publique concernant le projet de PLU, avant l'arrêt du dossier. Celle-ci sera animée par le bureau d'études à 19h à la salle polyvalente de GAËL.

▶ **ATTENTION ! Collecte des bacs verts au BRAN uniquement (ordures ménagères), désormais le lundi à partir de 4 heures du matin.** Merci de déposer votre bac (ordures ménagères et/ou sélectifs) **la veille au soir.**

▶ **Les vendredis 10 et 24 février : Collecte des bacs jaunes.** (Uniquement les lieux-dits : La Basse Ville, Le Breil, Le Champ Martin, Le Vieux Bourg, La Croix Morel, Gougustin, La Patte d'Oie, Le Pigeon, La Rue es Sage, Les Rues d'En Bas, La Ville Germain et La Ville Toussaint)

▶ **Les lundis 13 et 27 février : Collecte des bacs jaunes.**

▶ **Jeudi 16 février : Balayage des rues** de 9h30 à 12h00 par l'entreprise THEAUD.

▶ **Projet P.L.H :** Mot de Monsieur le Maire.

Chers concitoyens, mes chers amis,

Je souhaite attirer votre attention sur le projet du Plan Local de l'Habitat (PLH) mené par la Communauté de Communes St Méen-Montauban. C'est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat. Une fiche action sera diffusée dans le prochain journal de la Communauté de Communes, l'Essentiel, en janvier 2017. Je vous recommande vivement de la lire avec attention. Des subventions seront attribuées en fonction de certains critères pour la rénovation de l'habitat ou la construction et des aides seront débloquées afin de lutter contre la vacance de l'immobilier dans nos communes. Cette politique est un vrai coup de pouce à l'économie locale. D'autre part, en cas de vente, l'étude diagnostique de vos futurs projets sera gratuite car prise en charge à 100 % par la Communauté de Communes. Elle ne vous engagera pas à faire les travaux mais vous permettra d'avoir une approche sérieuse de vos projets.

Denis LEVREL

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN - MONTAUBAN DE BRETAGNE

Exposition : Galerie l'Invantrie, Manoir de la Ville Cotterel à Montauban de Bretagne.

<http://www.stmeen-montauban.fr/vivre-et-se-divertir/culture-et-loisirs/212-galerie-d-exposition-communautaire>.

ETAT-CIVIL

Naissances :

Malone COAT est né le 6 janvier 2017 à Ploërmel, La Lande.

Albane HERVIAUX est née le 18 janvier 2017 à Saint-grégoire, 3 Rue du Bois Viel.

Décès :

RISSEL Joëlle épouse de Albert LEVREL, décédé le 3 janvier, 2 Rue de la Libération.

DÉRON Agnès veuve de Charles GUILLOUËT, décédée le 10 janvier, 7 Rue Alexandre Villandre.

Horaires des messes :

Dimanche 5 février à 09h30.
Dimanche 19 février à 11h00.

Sécurisation routière rue d'Illifaut et du Bourg pour 2017

1- Aménagement des rues d'Illifaut et du Loscouët

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement, l'estimation totale de 641 595,40€ HT, décide de réaliser les travaux de la rue d'Illifaut en 2017, avec une tranche ferme et une tranche fonctionnelle. Il s'engage à inscrire la dépense au budget primitif 2017 et autorise M. le Maire à solliciter les subventions. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la tranche conditionnelle du contrat de maîtrise d'œuvre sur le secteur de la rue d'Illifaut qui comprend la mission Projet jusqu'à la réception des travaux.

2- Service périscolaire du mercredi : modification du règlement

Le conseil municipal, avec 13 voix pour et 1 abstention, valide la proposition de la commission école, c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier 2017 :

- inscription au trimestre avec reconduction tacite ;
- Tarif de 20€ la séance pour ceux qui restent sans être inscrits.

3- Sécurisation du bourg

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la création d'une zone 30 rue Alexandre Villandre, rue du Lieutenant Guillard et rue de la libération. Il valide aussi la pose de ralentisseurs route du Bran, rue du lieutenant Guillard, rue de la libération et au Bran.

4- Assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer la consultation pour recruter un bureau d'études pour l'accompagner dans la délégation de service public pour le fonctionnement et le suivi de la station d'épuration.

5- Ressources humaines

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la modification du tableau des effectifs suite à la réussite à l'examen d'adjoint technique 1^{ère} classe, ainsi que la modification des horaires de certains agents suite à la réforme des rythmes scolaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le devis du cabinet A3SET afin d'élaborer le document unique, ainsi qu'à solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la CNRACL.

6- Réforme des modalités de délivrance des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} décembre les habitants de Gaël ne peuvent plus faire leur demande de carte d'identité à la mairie de Gaël. Ils doivent se rendre dans une mairie pourvue d'une station biométrique qui, à proximité, sont : Montauban-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu, Merdrignac, Mauron ou Plélan-le-Grand.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite alerter les pouvoirs publics sur les conséquences négatives des modifications dans les procédures d'enregistrement, d'instruction et de remise des titres.

7- Mise à disposition d'une salle pour les obsèques

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation de funérailles républicaines, ainsi que la mise à disposition des salles du Bran, polyvalente et des associations pour « l'après cérémonie d'obsèques » et les tarifs correspondants.

8- Délais communaux : Dossier 15 - Impasse du Moulin

Le conseil municipal, avec 10 voix pour et 5 abstentions, autorise M. le Maire à proposer à M. Ayed et Mme Charpentier l'échange de la parcelle AB266, la moitié du chemin et la prise en charge des frais contre la parcelle AB267.

INFORMATIONS DIVERSES

Emploi

Vos rendez-vous emploi formation sur le Pays de Brocéliande – Maison du Développement – 22 rue de Gaël 35290 ST MEEN LE GRAND – Contact : M. DUARTE Bertrand au 02.99.06.32.43. - par mail : bduarte@pays-broceliande.fr ou via le site internet : www.pays-broceliande.com

Formation.

Du 18 au 25 février : Devenez animateur ! Stage BAFA Base - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur à Concoret (56). Vous avez envie d'aider les enfants à grandir ? D'avoir un job d'été sympa ? De travailler en équipe ? De gagner en expérience ? D'apprendre avec les autres ? **Venez passer le BAFA en Brocéliande !**

Première étape pour l'obtention du diplôme BAFA, ce stage de 8 jours permet aux stagiaires de s'interroger sur le travail d'animateur, la relation avec les enfants, les activités des centres de vacances et de loisirs, l'organisation et la sécurité.

Tarif : 540 euros en pension complète (possibilité d'aides financières)

Renseignements : CPIE Forêt de Brocéliande - 02 97 22 74 62 ou la-soett@wanadoo.fr

Site : www.cpie-broceliande.fr

Inscriptions : UBAPAR - 09 62 06 50 52 ou ubapar@ubapar.bzh

Site : <http://www.ubapar.bzh/formation-bafa-bafd>

Enquête statistique :

Du 1^{er} février au 29 avril : L'institut national de la statistique et des études économique (*Insee*), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (*Ondrp*), réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et de l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

SOLIHA Solidaires pour l'habitat :

Né de la fusion entre PACT et HABITAT & DEVELOPPEMENT, SOLIHA est un organisme soutenu par le Département, les Communautés de Communes, les caisses de retraite etc..., dont la mission est d'apporter des solutions en matière d'amélioration de l'habitat. SOLIHA accompagne les propriétaires bailleurs et occupants aux revenus modestes, dans la réhabilitation de leur logement afin de favoriser l'autonomie et le confort de chacun. Il est possible de faire appel à SOLIHA, pour améliorer l'habitat en vue du maintien à domicile, d'un gain énergétique d'au moins 25% ou de la réhabilitation d'un logement très dégradé. SOLIHA accompagne les propriétaires tout au long de leurs démarches : diagnostic, évaluation des besoins sur place, montage des dossiers administratifs, techniques et financiers. Les personnes dont les revenus dépassent les plafonds éligibles aux aides, peuvent néanmoins bénéficier des conseils de notre organisme. SOLIHA organise également des permanences sur le département. Pour vous renseigner : SOLIHA Ille et Vilaine 22 Rue Poullain Duparc 35000 RENNES Tél : 02.99.79.79.35. contact.illeetvilaine@solih.fr

MEDECIN

Dr MAC NARY: 02.99.07.72.13

INFIRMIERS

Mme AUVE et M. JAUNAY
02.99.07.76.15

DÉCHETTERIE

Lundi : 08h30-12h00
13h30-18h00
Mercredi : 08h30-12h00
13h30-18h00
Samedi : 08h30-12h30
13h30-17h30

PHARMACIE

M. ESNAULT: 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

5 février : DUPONT KERMEL à Bédée.

12 février : LEGOFF à Montfort sur meu.

19 février : PISIGOT à Montfort sur meu.

26 février : ROUAULT à Montauban de Bretagne.

AMBULANCES TAXIS

Ambulances - Taxis LEVREL :
02.99.09.53.54

Taxis MEWEN : 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL : 06.25.77.20.75

CARS ILLENOO

Horaires du 29 août 2016 au 7 juillet 2017

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17

Du lundi au samedi : 6h57 ; 13h30

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15

Du lundi au samedi : 12h15 ; 16h30 ; 18h15

Mercredi : 12h50

Samedi : 17h15

Prochain numéro vendredi 24 février. Dernier délai de dépôt des annonces vendredi 17 février à 12h00.